

CTSD du 22 novembre 2022

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous tenons tout d'abord à souligner la qualité du travail des personnels qui recueillent, transmettent, collectent et traitent les différentes informations qui nous ont été transmises.

La 27ème Conférence des Parties (COP) qui a débuté le 6 novembre dernier à Charm el Cheikh, en Egypte, vient de se terminer. Elle s'est tenue alors que les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, loin des niveaux permettant de limiter le réchauffement à 1,5°C, comme convenu dans l'Accord de Paris. Elle devait marquer le début de la phase de mise en œuvre concrète des mesures de l'accord de Paris, mais son bilan est très mitigé.

La COP27 s'est contentée de reprendre l'objectif fixé 7 ans à la COP21 : limiter le réchauffement climatique à 1,5 degrés... Un objectif de moins en moins crédible. Aucun nouveau moyen n'est mentionné pour renforcer cet engagement. Les pays qui ne sont pas dans les clous avec cette trajectoire sont juste invités à mettre à jour leurs objectifs de réduction de gaz à effet de serre d'ici fin 2023. A date, selon l'ONU, les politiques menées nous conduisent tout droit vers un réchauffement de +2,8°C !

L'UNSA considère que la COP27 a commencé à répondre aux symptômes de la crise mais pas à ses causes...

Localement, nous avons tous constaté les effets récents et actuels du dérèglement avec pour marqueurs des canicules et une sécheresse entraînant des pénuries d'eau, même en Bretagne. Les enfants, nos élèves, sont plus vulnérables physiquement et psychologiquement aux effets du changement climatique que les adultes.

Nous souhaitons que les budgets des collectivités soient affectés en urgence sur l'adaptation du bâti scolaire. Trop de classes sont logées dans des bâtiments inadaptés aux nouvelles conditions climatiques et énergétiques.

Mal isolés contre le froid : la hausse exponentielle des coûts de l'énergie nous fait craindre un souci de chauffage dans les écoles des petites communes cet hiver (et pas seulement quand on connaît les passoires thermiques que sont certains collèges et lycées vétustes où les élèves sont invités à venir avec leur blouson en cours).

Nationalement, l'UNSA Éducation aborde souvent ce sujet du bâti scolaire, et c'est parfois catastrophique, selon les territoires.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le dernier CTSD des Côtes d'Armor, en attendant le nouveau CSD ? Nous regrettons toutefois sa tenue tardive en tant que bilan de rentrée. Il nous a été dit au niveau académique que la rentrée 2022 s'est bien passée. Du point de vue des usagers, peut-être.

Mais qu'en est-il du point de vue des professionnels ?

Moins de pénuries d'enseignants qu'ailleurs ? Certes, il y a pire ailleurs. Mais quand on questionne les collègues, le bilan est beaucoup plus nuancé. Ils évoquent déjà des problèmes de remplacement alarmants, et pas seulement pour les enseignants (cela touche de plus en plus les personnels administratifs), des classes surchargées et de plus en plus ingérables, des contractuels de plus en plus nombreux et donc des recrutements en baisse, des fiches SST qui augmentent de façon inquiétante et restent trop souvent sans réponse (nous y reviendrons en CHSCT), le manque encore patent d'AESH qui par ailleurs ne sont pas remplacés en cas d'absence, des réformes imposées sans concertation comme celle du lycée ou encore celle envisagée pour les PLP... Bref, la sérénité n'est pas le mot qui convient d'autant que les annonces ministérielles sont loin d'être apaisantes. Et les moyens que nous réclamions auraient été bien utiles...

Le récent rapport de l'OCDE a souligné la faible rémunération des enseignants français, notamment des Professeurs des Écoles. Ce constat vaut également pour les personnels autres qu'enseignants. Nos métiers ne sont plus attractifs, que ce soit en termes de carrière, de salaire, d'opportunités ou de conditions de travail. Or, la présentation du Projet de loi de finances 2023 montre que les réponses envisagées ne sont pas à la hauteur des attentes des personnels.

Certes, il y a des points positifs. L'UNSA-Éducation se félicite que 74 millions soient prévus au budget 2023 pour élargir les bénéficiaires des indemnités REP, ceci grâce à l'action en justice que nous avons portée en 2021 pour que TOUS les personnels en perçoivent l'intégralité.

Mais après des années de gel du point d'indice et dans un contexte de forte inflation, l'enveloppe revalorisation prévue pour 2023 (sans visibilité, sans programmation au-delà) est nettement insuffisante. On est bien loin des promesses de « +10% ou +20% pour tous » formulées lors de l'élection présidentielle. En revanche, les contreparties ou nouvelles missions évoquées par le président restent sur la table, et l'on envisage à nouveau de supprimer des milliers de postes d'enseignants.

Au-delà des questions de la revalorisation et des conditions de travail, sujets qu'elle ne cesse de porter, l'UNSA-Education souhaite manifester sa vive inquiétude au sujet de deux annonces du gouvernement.

La question des retraites tout d'abord. En effet, à défaut d'augmenter réellement le salaire de ses

personnels, le gouvernement envisage d'augmenter l'âge de leur départ à la retraite, comme celui de tous les Français. L'UNSA y est fermement opposée et l'a fait savoir.

Autre source d'inquiétude : les annonces, depuis 3 mois, du président de la République et de sa ministre Carole Grandjean concernant la réforme de la voie professionnelle. Une voie qui vient déjà de subir une réforme d'ampleur, une réforme déstabilisante. Les audiences nationales que nous avons eues n'ont laissé entrevoir aucune ouverture de discussions susceptible de rassurer les personnels.

L'objectif affiché est d'augmenter l'insertion professionnelle en transformant les formations scolaires pour les calquer sur le modèle de l'apprentissage, tout en adaptant la carte des formations en fonction des besoins immédiats des entreprises.

Pour l'UNSA-Éducation, ériger l'apprentissage comme l'alpha et l'oméga de la formation professionnelle est à la fois irréaliste et inacceptable. L'apprentissage est une modalité de formation sélective et exigeante, inadaptée à la majorité des jeunes en voie professionnelle qui n'ont pas les réseaux et les codes nécessaires pour intégrer des entreprises dans ce cadre. Et les entreprises n'ont pas la capacité d'accueillir massivement ces jeunes qui se destinent à une formation professionnelle.

L'alignement de la voie pro scolaire avec l'apprentissage pourrait aussi entraîner une annualisation du temps de travail des PLP, une dégradation de leurs conditions de travail et des suppressions de postes en nombre. Nous refusons toute dégradation du statut des PLP ! Les journées de grève intersyndicale des 18 octobre et 17 novembre derniers ont été une expression de ce refus.

L'UNSA-Éducation tient à rappeler que des cartes de formation adaptées aux simples besoins locaux créeraient pour les élèves des discriminations territoriales d'accès aux formations. Et les réductions de certaines filières jugées insuffisamment efficaces en termes d'insertion provoqueraient, pour nombre de PLP, mutations forcées et reconversions. Nous défendons un aménagement des territoires équilibré avec une carte des formations qui puisse à la fois répondre à la demande sociale et aux nécessaires évolutions des métiers.

En tant que représentants du personnel de l'UNSA Éducation, nous sommes fiers d'avoir défendu durant toutes ces années le service public d'Éducation bien malmené. Et nous continuerons à le faire car il en a et en aura bien besoin...

Nous y avons souvent dit que la concurrence avec le privé, vive dans notre département et région, était tronquée et que certaines mesures prises en carte scolaire leur bénéficient clairement. Il en est de même pour les élèves qui ont de graves troubles du comportement que l'on retrouve majoritairement dans nos établissements publics (qui ont l'obligation de les accueillir et de les scolariser, ce qui n'est pas le cas des établissements privés...). Nous avons aussi régulièrement mentionné que le privé accueillait des élèves plus favorisés, ce qui entraîne que dans des villes de

notre département, certains établissements publics ne connaissent plus de mixité sociale et concentrent des difficultés...

Nous vous alertons d'ailleurs régulièrement sur ces communes en indiquant qu'elles nécessiteraient des efforts particuliers, notamment la non-fermeture d'une classe ou d'une section.

L'indice de position sociale (IPS) mesure la composition sociale d'une école ou d'un établissement scolaire. Une décision de justice a conduit le ministère de l'Éducation nationale à rendre publiques les IPS de chaque école et collège de France métropolitaine et des Drom ; cela concerne les établissements publics et privés sous contrat.

Ainsi, désormais, chacun peut observer, chiffres à l'appui, les ravages de la ségrégation sociale dans notre système éducatif.

Alors que la moyenne nationale des IPS dans les écoles est de 102,7, celle des 4 242 écoles privées sous contrat est de 112 ; 71 % d'entre elles ont un indice égal ou supérieur à la moyenne nationale.

La moyenne des IPS des 27 548 écoles publiques est de 101,2 ; 47 % d'entre elles ont un indice égal ou supérieur à la moyenne nationale.

Pour une ville de notre département, qui n'est pas en éducation prioritaire et pas plus en politique de la ville, le constat est encore plus accablant.

Une école privée confessionnelle a un IPS de 108.

Une école privée Diwan a un IPS de 124.

Une école publique a un IPS de 89.

Les 2 autres 68 et 71...

Soit, à titre d'exemple, un IPS inférieur à toutes les écoles d'Aubervilliers et sans aucun moyen spécifique.

Dire que l'on a pu reprocher aux représentants de l'USNa Éducation qu'ils exagéraient et dramatisaient lors de notre défense du service public...

Nous terminions souvent les CTSD du 1er et 2e degré en indiquant que nous continuerions à défendre un service public, ses personnels et ses élèves parce qu'ils le valaient bien.

Nous ne dérogerons donc pas à la tradition, notre dernière phrase en CTSD sera donc : « Vive le service public d'Éducation que l'UNSA Éducation continuera à défendre farouchement parce qu'il le vaut bien ».

Nous vous remercions de votre attention.